

Rapport du conseil communal du 15 décembre 2025 à 17.00 heures

Absent excusé : /

Séance publique

1. Approbation du budget rectifié 2025 et du budget 2026

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le budget rectifié 2025 et le budget 2026 suivant les tableaux récapitulatifs suivants :

	Budget rectifié 2025	
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	23.353.270,07 €	2.936.792,40 €
Total des dépenses	18.585.341,54 €	11.006.978,39 €
Boni propre à l'exercice	4.767.928,53 €	
Mali propre à l'exercice		8.070.185,99 €
Boni du compte 2024	12.713.022,29 €	
Mali du compte 2024		
Boni général	17.480.950,82 €	
Mali général		8.070.185,99 €
Transfert	-8.070.185,99 €	+8.070.185,99 €
Boni présumé fin 2025	9.410.764,83 €	

	Budget 2026	
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	29.224.183,71 €	11.468.540,80 €
Total des dépenses	18.289.958,43 €	30.575.500,00 €
Boni propre à l'exercice	10.934.225,28 €	
Mali propre à l'exercice		19.106.959,20 €
Boni présumé fin 2025	9.410.764,83 €	
Mali présumé fin 2025		
Boni général	20.344.990,11 €	
Mali général		19.106.959,20 €
Transfert	-19.106.959,20 €	+19.106.959,20 €
Boni définitif	1.238.030,91 €	

Dépenses extraordinaires majeures du budget 2026

Aménagement d'une nouvelle maison relais à Born Aménagements extérieurs, campus scolaire Born Construction d'un centre polyvalent à Born Construction cycle C1 et extension cycle 2-4 de l'infrastructure scolaire à Born <i>Total projet « Campus Bur »</i>	3.937.701,00 € 338.687,00 € 6.871.726,00 € 8.454.416,00 € 19.602.530,00 €
Alimentation en eau potable de différents villages Phase 1 : Born-Girst <i>Total</i>	450.000,00 € 1.300.000,00 € 1.750.000,00 €

Assainissement de la Rue Wandbierg à Osweiler	1.300.000,00 €
Renouvellement de la conduite d'eau dans la rue Wandbierg à Osweiler	75.000,00 €
<i>Total</i>	1.375.000,00 €
Construction de logements à coût modéré à Born, « Neie Wee »	800.000,00 €
Mesure de rétention hydrologique MRET4 à Mompach	500.000,00 €
Mesure de rétention MRET1 et évacuation des eaux pluviales à Mompach	234.000,00 €
<i>Total</i>	734.000,00 €
Equipements de résilience (<i>mise en place d'un système de radio numérique TETRA, analyse sur la consommation d'énergie du site d'urgence « Am Bongert » à Rosport, accumulateurs No-Brake 72 heures</i>)	800.000,00 €
Apport au syndicat ISKFZ pour investissements à réaliser (<i>renouvellement du terrain de football synthétique D-Ralingen</i>)	700.000,00 €
Projet d'extension de la maison communale	600.000,00 €
Mise en conformité de l'école à Rosport	400.000,00 €
Pose de canalisations pour eaux mixtes et pluviales dans le cadre du PAP « Déckeschhaischen » à Steinheim	400.000,00 €
Travaux extraordinaires aux chemins ruraux en 2026	300.000,00 €
Renouvellement de la conduite d'eau de Herborn vers Herborn-Moulin	262.000,00 €
Installation d'éclairages LED (<i>Rue Giesenbour à Rosport</i>)	250.000,00 €
Modernisation des infrastructures de pétanque à Steinheim	250.000,00 €
Acquisition de quatre camionnettes	200.000,00 €
Mesures de rétention à Steinheim - études	120.000,00 €
Construction d'un hall de stockage à Born	100.000,00 €
Remise en état du pont pour piétons à Moersdorf (<i>garde-corps, part ROMO</i>)	90.000,00 €
Remise en état de la zone récréative à Born	60.000,00 €
Modernisation de la station d'épuration Herborn – études	50.000,00 €
Remise en état du passage en bois au lieu-dit « Hierberbësch »	50.000,00 €
Construction d'un chemin forestier au lieu-dit « Maisbësch »	50.000,00 €
Mesures de rétention à Born - études	41.500,00 €
Remise en état du « Poppenhaischen » à Rosport	35.000,00 €

2. Fixation des nuits blanches pour l'année 2026

Le conseil communal proroge à l'unanimité des voix les heures d'ouverture des débits de boissons alcooliques de façon générale jusqu'à trois heures du matin à l'occasion de plusieurs fêtes et festivités pendant l'année 2026.

3. Approbation de l'avenant n° 10 au règlement de circulation

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix l'avenant n° 10 au règlement de circulation modifié du 10 octobre 2018.

Cet avenant réglemente le nouvel arrêt de bus ainsi que le déplacement du passage pour piétons à Herborn, « Haaptstrooss » (CR139).

4. Adoption d'un règlement de circulation temporaire

Le conseil communal adopte à l'unanimité des voix un règlement de circulation temporaire d'une validité supérieure à 72 heures à l'occasion de forages géothermiques réalisés pour la maison sise 6, Rue du Cimetière à Rosport. Les travaux seront réalisés du 12 au 30 janvier 2026.

5. Approbation d'un contrat de droit d'usage concernant plusieurs parcelles sises dans la section cadastrale MF de Born, au lieu-dit « Born »

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un contrat de droit d'usage signé en date du 21 novembre 2025 par le collège des bourgmestre et échevins et Philip Birget aux termes duquel la commune met à disposition de ce dernier plusieurs parcelles sises dans la zone de récréation du site de l'ancien camping à Born, ceci pour le pâturage de ses moutons. Le droit d'usage est concédé à titre gratuit.

Commenté [SW1]: Ech wollt et just bessi differenziéieren par Rapport zu den aaneren Pächter. Mee ech mengen et sinn méi Parzelle wéi just déi um Camping

6. Approbation d'un compromis de vente concernant l'acquisition d'une emprise sise dans la section cadastrale MA de Herborn, au lieu-dit « Breedewee »

Conformément à l'article 20 (intérêt direct) de la loi communale modifiée, Alix Hoffmann-Grosch, conseillère, quitte la salle de séances avant que le conseil communal passe à la discussion et au vote sur l'objet en question.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un compromis de vente signé en date du 5 décembre 2025 par le collège des bourgmestre et échevins et les époux Alexis et Alix Hoffmann-Grosch aux termes duquel ces derniers déclarent vendre à la commune une parcelle (entreprise) d'une contenance de 0,02 are sise dans la section cadastrale MA de Herborn, au lieu-dit « Breedewee », moyennant un prix de vente de 700,00 € l'are, soit au total de 14,00 €. L'acquisition est réalisée pour des raisons d'utilité publique, notamment dans l'intérêt de l'entretien des infrastructures publiques.

7. Approbation d'une convention concernant la cession d'une conduite pour eaux usées à Moersdorf

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix une convention conclue en date du 7 novembre 2025 entre l'Administration communale de Rosport-Mompach, représentée par son collège des bourgmestre et échevins, d'une part, et le syndicat « Zweckverband internationales Abwasserklärwerk Rosport-Mompach/Trier-Land », représenté par son bureau, d'autre part. La commune cède au syndicat une conduite pour eaux usées à Moersdorf, ceci afin d'acheminer les eaux usées de la localité de D-Metzdorf vers la station d'épuration. Le syndicat sera désormais responsable de l'entretien et de la maintenance corrects des canalisations d'eaux usées, y compris les réparations et les rénovations nécessaires, ainsi que de la garantie de leur bon fonctionnement. La convention entre en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

8. Approbation d'une convention de mise à disposition d'un emplacement pour un foodtruck au « Sauerpark » à Rosport

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix une convention signée en date du 3 décembre 2025 par le collège des bourgmestre et échevins et la gérante de la société Happy Burger S.à r.l.-S concernant la mise à disposition d'un emplacement pour un foodtruck au « Sauerpark » à Rosport. La convention est conclue pour une durée déterminée d'une année à partir du 1^{er} janvier 2026, tacite reconduction d'année en année. L'indemnité mensuelle pour la mise à disposition de l'emplacement s'élève à 50,00 €.



9. Décision relative à l'exercice du droit de préemption

Le conseil communal renonce à l'unanimité des voix au droit de préemption concernant la vente des parcelles cadastrales n° 720/1397, 720/1398 et 721/1490 sises dans la section cadastrale RC de Hinkel, au lieu-dit « Enner der Mauerheck ».

11. Allocation d'un subside extraordinaire

Le conseil communal alloue à l'unanimité des voix un subside extraordinaire de 550,00 € à l'asbl SCAP (Létzebuerger Aktiou恩skrees Psychomotorik asbl) qui prend en charge, individuellement ou en groupe, des enfants et adolescents de 4 à 18 ans scolarisés au Luxembourg et présentant des troubles attentionnels, perceptifs et/ou psychomoteurs. Depuis le début de cette année, l'équipe du SCAP a vu en consultation onze enfants de notre commune.

12. Approbation d'un contrat de concession funéraire

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un contrat de concession accordant une sépulture familiale au cimetière à Rosport.

13. Approbation d'un décompte de travaux extraordinaire

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le décompte de travaux extraordinaire suivant :

Dénomination des travaux	Total des devis approuvés	Montant du décompte
Aménagements extérieurs sur le campus scolaire « Am Bongert » à Rosport	275.000,00 €	253.835,56 €